



Agir dès la rentrée

Les agressions récurrentes contre le second degré (cf. p 2), la perspectives de nouvelles suppressions de postes au prochain budget, la dévalorisation de nos métiers, en termes de pouvoir d'achat comme de missions ou de formation, la volonté affichée de spolier un peu plus les travailleurs des richesses qu'il créent, à travers la « réforme des retraites », mais aussi les questions d'emploi, de salaires et de services publics, les scandaleuses déclarations du Président et de ses ministres visant à stigmatiser des populations selon leur origine, leur mode de vie ou leur pauvreté (cf. p 3), qui se traduisent par la négation même de la République et, sur le terrain par des interventions des forces de l'ordre contre des populations inoffensives et démunies, dans des conditions qui font frémir d'indignation et de colère, nous imposent des réponses massives et déterminées. Le plan d'action élaboré avant les congés est plus que jamais d'actualité : nous devons construire par le rapport de force un coup d'arrêt à ces orientations et choix politiques et à ces mises en causes de nos valeurs les plus importantes.

- **Dès le 30 août**, des militants du SNES participeront à l'accueil des stagiaires.
- **Le 31 août, le Conseil Syndical Académique** doit réunir le plus grand nombre possible de représentants d'établissements pour préparer les actions à suivre, sur le plan des échanges argumentaires comme sur le plan matériel (affiches, tracts).
- **Le 1^{er} septembre, la prérentrée** doit être l'occasion d'AG des personnels pour informer, débattre et décider des actions et des suites à leur donner.
- **Les 2 et 3 septembre**, la rentrée souvent progressive doit permettre d'élargir les temps de rencontre, d'information et de débat, en particulier avec les parents d'élèves et leurs représentants. Distributions de tracts...
- **Le samedi 4 septembre**, manifestations dans tout le pays pour l'égalité et les valeurs républicaines, à l'appel d'un collectif d'associations, syndicats, partis.
- **Lundi 6 septembre**, grève et manifestations pour le second degré et la défense de nos métiers.
- **Mardi 7 septembre**, grève et manifestations interprofessionnelles pour nos retraites.
- **Les jours suivants** dépendront de la mobilisation des personnels et de leurs décisions quant aux suites à donner ; d'ores et déjà une journée européenne des travailleurs devrait avoir lieu vers la fin du mois.

Nous savons tous que la moindre de nos revendications professionnelles suppose un mouvement social qui nous dépasse largement ; nous battre sur nos dossiers spécifiques le 6, comme avec l'ensemble des travailleurs et des citoyens les 4 et 7, est à la fois notre contribution à la construction de ce mouvement et l'assurance que nos dossiers spécifiques ne seront pas relégués au second plan devant l'ampleur et la profusion des attaques contre les peuples et les travailleurs.

Jacques AGNES

Second degré :

Derrière la profusion de mesures, la cohérence politique !

Depuis plusieurs années, l'éducation, et singulièrement le second degré, sont l'objet d'agressions récurrentes. La profusion des effets d'annonces successifs et disparates ne parvient pas à masquer le caractère cohérent et convergent de ces « réformes » qui visent toutes la même double finalité : d'une part réduire les dépenses publiques consacrées à l'éducation pour pouvoir poursuivre les cadeaux fiscaux aux plus hauts revenus et d'autre part offrir au secteur marchand des pans entiers de ce qui relève aujourd'hui du service public.

Les suppressions massives de postes de ces dernières années se traduisent en premier lieu par l'augmentation de la charge de travail des enseignants : effectifs accrus des groupes et des classes ; services alourdis par la réduction des horaires élèves et par le transfert des missions de conseillers d'orientation et d'éducation trop peu nombreux ; heures supplémentaires imposées tant par les pressions hiérarchiques que par l'érosion constante de notre pouvoir d'achat ; multiplication des réunions et projets hors temps de service ; formation en plus d'un service complet, pour les stagiaires comme pour les tuteurs ; quasi disparition de la formation continue quand nos métiers deviennent de plus en plus complexes ; compléments de services éloignés, parfois hors disciplines, et temps de trajet en plus du temps de travail, etc.

L'autre conséquence de ces suppressions est l'abandon de l'ambition éducative et donc la dégradation du service rendu à nos concitoyens, qu'il s'agisse du volume d'enseignements disciplinaires, toujours réduit au profit de dispositifs périphériques vendus avec les arguments les plus démagogiques qui soient ou de la qualité même de cette offre, hypothéquée par la charge de travail accrue des enseignants, la multiplication des « réformes », le recours à des enseignants non formés, précaires ou stagiaires.

Outre cela, c'est aussi la fin d'une formation nationale sur le territoire, puisqu'en lycée, si la « réforme » va à son terme, c'est au moins le tiers des enseignements qui sera décidé localement : c'est nécessairement la mort programmée sans le dire du baccalauréat, examen national et anonyme, premier grade universitaire.

Les « réformes » de ces dernières années, en collège avec le socle commun ou le livret de compétence, comme en lycée avec la réforme amorcée en seconde cette année, mais aussi les réformes d'objectifs et de méthodes en langues vivantes, la mise en cause des enseignements technologiques, la déréglementation de la carte scolaire, les réformes de l'orientation et de la formation des enseignants sont les moyens pour mettre cette politique en œuvre, quelles que soient les allégations pédagogiques qui visent surtout à créer la confusion.

Les outils les plus technocratiques, LOLF, DGH, autonomie locale affichée via notamment le conseil pédagogique mais encadrée par le contrôle électronique, assorti de la réforme de la gouvernance des établissements qui redonne tout pouvoir au chef d'établissement, sont utilisés pour que les effets de ces politiques soient le plus diffus possible sur l'ensemble du territoire afin que les dégradations soient suffisamment progressives et généralisées. Cela permet, conformément à des préconisations de l'OCDE depuis plus de vingt ans, d'éviter la fronde des citoyens devant la mise en cause de leurs droits, de ne rendre visibles les évolutions que lorsqu'elles sont suffisamment avancées pour devenir irréversibles et éventuellement d'en faire porter la responsabilité aux personnels (encore le conseil pédagogique) et à leurs organisations syndicales. Il nous appartient de montrer que nous ne sommes pas dupes et de poser la question de l'ambition éducative de la République devant l'ensemble de l'opinion, à commencer par les usagers les plus proches de nous : les premiers jours de rentrée, la grève et les actions du 6 septembre, si elles sont massives, les suites que nous saurons donner à ces initiatives doivent peser dans ce sens.

C'est notre responsabilité et elle est incontournable.

La Villeneuve, les Roms et Rio Bravo

Alors que les congés d'été, la Coupe du Monde de football et le Tour de France n'avaient pas réussi à faire passer au second plan de l'actualité l'affaire « Woerth – Bettencourt » et ce qu'elle mettait en évidence de connivences entre classe politique dirigeante, milieux d'affaires et grandes fortunes, quelques faits divers adroitement exploités et beaucoup de surenchère « sécuritaire » ont vite permis de déplacer le centre d'intérêt des médias comme des porte-parole politiques.

Dans Rio Bravo, western légendaire, le shérif John Wayne veut imposer à Angie Dickinson de reprendre la prochaine diligence pour la ville suivante : cette femme qui boit, fume et joue aux cartes avec les hommes, sans parler de ce que le code Hays ne permet qu'à peine de suggérer, trouble à l'évidence l'ordre public. On pourrait penser qu'avec un meurtrier sur les bras et la mainmise d'un puissant rancher sur la région, le héros a suffisamment à faire, mais il n'est pas du genre à transiger avec la loi, la morale et l'ordre. Dans la scène où la belle Angie refuse d'obtempérer, elle fait observer à celui qui incarne l'autorité que dans la ville suivante, il y aura un autre shérif qui voudra la remettre dans une autre diligence...

Il est pour le moins étonnant que les journalistes qui ont relayé les évacuations parfois violentes, toujours inhumaines, de campements de gens du voyage, en insistant complaisamment sur le caractère illégal de ces installations, n'aient pas eu en tête ce dialogue : à l'illégalité de certaines installations correspond l'illégalité de bon nombre de communes qui ont omis de prévoir un lieu d'accueil décent pour les familles nomades ; quand il est illégal de rester, il faut partir, mais pour aller où ?

Il en va de même avec la couverture des incidents de la Villeneuve à Grenoble : le pouvoir peut faire des déclarations déterminées sur le fait qu'il ne peut y avoir sur le territoire français de « zones de non – droits », il y tolère pourtant la remise en cause de nombreux droits fondamentaux : droit à vivre décemment de son travail, droit à la santé, au logement, à l'éducation, au respect de sa personne. A deux reprises en une dizaine de jours, les gesticulations policières sous les lumières des médias ont investi le quartier, procédé à des arrestations suivies de gardes à vue (il faut bien gonfler les statistiques) sous le motif d'agression contre les forces de police ou d'incendies volontaires : tous les jeunes arrêtés ainsi ont été relâchés sans qu'aucune charge ne puisse être retenue contre eux, sauf pour l'un deux, jugé en comparution immédiate pour détention de cannabis !

Il est également d'autres « zones de non droit » dans notre pays, ce sont toutes les communes huppées qui refusent d'appliquer la loi et de construire sur leur territoire les logements sociaux qui manquent dans notre pays et contribuent ainsi à toujours davantage concentrer dans les mêmes lieux pauvreté, chômage, décohobitation impossible des jeunes. Lorsque le discours politique ne sait plus que claquer les talons, « surveiller et punir », on peut là aussi se demander où sont les responsabilités.

A en croire certains commentateurs, la Villeneuve serait la démonstration de l'impossible intégration, de l'effondrement d'une utopie post soixante-huitarde ; mais qui a rappelé alors que ce projet d'urbanisme était accompagné d'un encadrement social de première importance, avec MJC, centres sociaux, espaces de vie ? Qui a rappelé les moyens publics, financiers et humains mis en œuvre pour faire vivre ce projet ? Au collège les effectifs limités des classes, les décharges de services accordés aux enseignants pour la concertation interne ou avec les autres intervenants du quartier, des écoles primaires, des centres sociaux, les éducateurs, sans faire de miracles face à la montée des inégalités et de la misère, avaient permis un certain nombre de réussites avant que les restrictions successives ne viennent progressivement mettre en cause le projet. Si les fonctionnaires de la commune, du département et de l'Etat de moins en moins nombreux ont vu peu à peu le terrain déserté gagné par le caïdat, le communautarisme, les économies parallèles et la propagande religieuse, qui en porte la principale responsabilité ?

Face aux déclarations scandaleuses du Président de la République et de ses ministres, visant à stigmatiser des populations en fonction de leurs origines, de leur mode de vie ou de leur pauvreté, nous devons évidemment tenir le discours républicain, celui de la devise « Liberté – Egalité – Fraternité ». En ces temps de « Marseillaises » venues de Barcelone puis de Budapest, on peut regretter de n'avoir pas entendu au moins une fois celle de Django. Mais nous devons veiller à ne pas tomber dans le piège tendu : la vraie question de la rentrée est celle des inégalités croissantes, de la paupérisation du plus grand nombre, de la confiscation des richesses par une minorité de privilégiés qui se gobergent à nos frais depuis trop longtemps ; **la vraie question est celle du partage des richesses, que ce soit par le biais de l'emploi, des salaires, de la protection sociale, des retraites ou des investissements publics dans l'avenir de l'ensemble de la société.**

Jacques Agnès

Faits (et méfaits) d'été

Evaluation des fonctionnaires :

un nouveau pas vers la déréglementation

Dans la torpeur de l'été, un décret de la Fonction publique a discrètement généralisé à l'ensemble de la Fonction publique un mode d'évaluation expérimenté depuis quelques années dans quelques corps, tels que ceux de nos collègues administratifs. Il s'agit de remplacer la note chiffrée par un entretien « individualisé » d'évaluation mené par le chef de service. Nous ne savons pas aujourd'hui quelles seront les conséquences de ce décret pour les enseignants du second degré, mais il est peu probable que nous puissions rester longtemps à l'écart de cette généralisation et conserver la notation actuelle.

Sans doute la notation actuelle n'est pas exempte de critiques et, lors des différentes CAPA de promotion d'échelon ou de grade dénonçons nous régulièrement les distorsions entre les notes pédagogiques d'une discipline à l'autre, les retards d'inspection pénalisants de certains collègues ou encore les conséquences sur l'évolution de la note administrative, et donc de la carrière, de certains congés longs tels que les congés de maternité ou les congés parentaux. Pour autant la notation actuelle présente l'avantage d'être une référence commune ; chacun peut se situer dans une grille de promotion par rapport à ses collègues et demander à son IPR une nouvelle inspection ou un entretien pour comprendre sa position et son classement ; la note administrative fait l'objet d'une circulaire qui en fixe les fourchettes et les modalités ; chacun peut faire appel devant la CAPA de son corps de la note proposée par le chef d'établissement.

Sauf à penser que nous sommes sur le point de gagner les promotions d'échelons pour tous au rythme le plus favorable et les promotions de grade à la seule ancienneté, la disparition de la notation actuelle ne peut que laisser la place, au nom de l'individualisation, à davantage d'arbitraire et donc d'injustice. Nous savons bien dans la problématique du « mérite » que tout dépend de qui en juge et selon quels critères. Les expériences dans ce domaine montrent bien qu'au nom du « mérite », on distingue surtout la souplesse d'échine et davantage le « faire – savoir » que le savoir-faire.

Jacques Agnès et Bernard Ogier-Collin

Un Recteur tout neuf pour la rentrée

Jean Sarrasin, Recteur de l'académie de Grenoble depuis cinq ans, a été nommé au cabinet du Premier ministre, François Fillon, en tant que conseiller pour l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche. Olivier Audéoud, juriste spécialisé en droit public et en sciences politiques, ancien Président de l'Université de Nanterre et conseiller pour la science et la technologie auprès de l'ambassade de France à Ottawa, le remplace. Devons-nous espérer que l'arrivée d'un juriste à la tête de l'académie permettra de mettre fin aux pratiques illégales auxquelles nous nous heurtons depuis des années : compléments de services imposés dans des communes éloignées, recours abusif à la vacation pour absorber les trop nombreuses HS et pallier le déficit d'enseignants titulaires, paquets d'HSE imposés aux temps partiels pour contourner l'interdiction de leur imposer des HSA, etc. ? Ou devons-nous au contraire redouter, après le changement de préfet de l'Isère, une volonté politique de reprise en main de la région et de l'académie par l'exécutif au plus haut niveau ? De ce point de vue, le passage de notre nouveau Recteur par le conseil d'administration du pôle universitaire privé Léonard de Vinci, dit « fac Pasqua » depuis janvier dernier, peut nous inquiéter. Nous ne ferons cependant pas de procès d'intention et attendrons de le voir à l'œuvre pour porter une appréciation sur son action. La section académique du SNES demandera à rencontrer Olivier Audéoud le plus tôt possible.

JA